

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT du REGISTRE

DEPARTEMENT DE L'AIN

**DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de LENT****Séance du 20 octobre 2022**

NOMBRE de MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
15	15	14

L'an deux mille vingt-deux, le vingt du mois d'octobre à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie salle du conseil, sous la présidence du Maire Yves CRISTIN

Date de la convocation
17/10/2022
Date d'affichage
07/11/2022

PRESENTS : Mmes Laurence BOUCHARD, Nadine DE LAJUDIE, Isabelle DUCHEMIN, Anabela FOREY, Frédérique LECLERE, Florence PROST, Mrs, Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Patrick FOURNIER, Arnold MORANDAT, Georges PICOT, Mohammed ZAHID,

EXCUSES : Rachel VITTE (pouvoir à Nadine de LAJUDIE), Antoine SCHERMESSE SCHOFF (pouvoir à Olivier FERNANDEZ), Clément SULPICE

Objet de la Délibération
TARIFS DES SALLES COMMUNALES 2023

ABSENTS : /

SECRETAIRE DE SEANCE : Nadine de LAJUDIE

LA SEANCE OUVERTE,

Le conseil municipal fixe comme suit les nouveaux tarifs des salles communales pour 2023 :

<u>TARIF DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES AU 01/01/2023</u>	<u>HABITANTS LENTAIS</u>		<u>PERSONNES EXTERIEURES ET ASSOCIATIONS EXTERIEURES</u>	
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours
SDF	352,5	528,75	725	1087,5
SDF + CUISINE ET BAR	527,5	791,25	1200	1800
SDF + CUISINE ET BAR + SALLE DE REUNION	640	960	1300	1950
SALLE DE REUNION	112,5	168,75	162,5	243,75
SALLE DE REUNION + CUISINE ET BAR	162,5	243,75	250	375
SALLE POLYVALENTE	87,5	131,25	150	225
SALLE POLYVALENT + CUISINE	112,5	168,75	175	262,5
SALLE POLYVALENTE + CUISINE + BAR	137,5	206,25	212,5	318,75

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE,
ORGANISMES PUBLICS,
ASSOCIATIONS D'INTERET PUBLIC,
REUNIONS FAMILIALES APRES
OBSEQUES A LENT

gratuité pour toutes les salles

- caution pour toutes les locations 400€.
- Des arrhes de 50% sont demandées pour toutes les locations.
- pour les Lentais, présence obligatoire de la personne qui réserve la salle, sinon requalification du tarifs en personnes extérieures.
- associations Lentaires : au maximum deux sessions de 2h30 par semaine.
- vaisselle comprise dans la location pour la salle des fêtes (vaisselle manquante ou cassée à payer) tarifs en annexe
- les poubelles doivent être emmenées sinon un forfait de 150€ sera demandé.
- retenue de la caution de 400€ pour ménage non fait et abords non nettoyés.
- Pour les locations à partir du 1 er janvier 2023 sauf pour les personnes ayant réservé avant cette date.

Ainsi fait et délibéré le 20 octobre 2022
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire
Yves CRISTIN



MAIRIE DE LENT

01240 LENT

Tel : 04 74 52 75 17

Fax : 04 74 52 76 03

FICHE DE RESERVATION

(à renvoyer en Mairie au plus tard une semaine avant la remise des clés)

Mme, Mr :

Date de la manifestation :

VAISSELLE + TABLES et CHAISES

ARTICLE	LOCATION				CASSE OU PERTE		
	Quantité disponible	Quantité	Prix unitaire	Valeur Totale	Quantité	Prix unitaire	Valeur de remplacement
Assiette plate diamètre 27 cm	494					4,13 €	
Assiette plate diamètre 24 cm	247					3,18 €	
Assiette creuse diamètre 20 cm	250					3,09 €	
Verre Princesa 23 cl	628					1,90 €	
Verre Princesa 19 cl	417					1,90 €	
Verre Princesa flûte 16 cl	448					1,53 €	
Tasse à café 9 cl Arco blanc	243					0,79 €	
Sous-tasse 113 Arco blanc	249					0,68 €	
Cuiller dessert, acier inox massif	245					1,16 €	
Fourchette acier inox massif	484					1,31 €	
Couteau acier inox massif	464					1,88 €	
Cuiller à café acier inox massif	415					0,65 €	
Cuiller pour service acier inox massif	56					1,31 €	
Coupe sorbet 22 cl	227					1,54 €	
Seau à champagne inox	30					21,90 €	
Corbeille à pain	29					5,18 €	
Pichet à eau polycarbonate transparent 1,5 L	26					17,50 €	
Plateau de service 46 x 36 cm	40					13,58 €	
Salière ou poivrière facette bouchon métal	23					1,82 €	
Verres à canon	269					0,45 €	
Plat à tarte inox	11						
Coupe pain	1						
Cafetière avec 2 pichets métal 20 tasses	2	MIS A DISPOSITION GRATUITEMENT					
Tables rectangulaire 120 x 80	30						
Table rectangulaire 180 x 81	30						
Chaise bleue	120						
Chaises diverses	180						
TOTAL nombre de pièces x prix							



DEPARTEMENT DE L'AIN

**DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE de LENT**

Séance du 20 octobre 2022

NOMBRE de MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
15	15	14

L'an deux mille vingt-deux, le vingt du mois d'octobre à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie salle du conseil, sous la présidence du Maire Yves CRISTIN

Date de la convocation
17/10/2022

Date d'affichage
07/11/2022

PRESENTS : Mmes Laurence BOUCHARD, Nadine DE LAJUDIE, Isabelle DUCHEMIN, Anabela FOREY, Frédérique LECLERE, Florence PROST, Mrs, Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Patrick FOURNIER, Arnold MORANDAT, Georges PICOT, Mohammed ZAHID,

EXCUSES : Rachel VITTE (pouvoir à Nadine de LAJUDIE), Antoine SCHERMESSER SCHOFF (pouvoir à Olivier FERNANDEZ), Clément SULPICE

Objet de la Délibération

**Alfa 3a – REFACTURATION
De la consommation de gaz
Et d'électricité au centre de
loisir**

ABSENTS : /

SECRETAIRE DE SEANCE : Nadine de LAJUDIE

LA SEANCE OUVERTE,

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'une délibération avait été prise le 16 juin 2016 concernant la refacturation de la consommation de gaz à Alfa 3a pour le centre de loisir. Cette consommation est calculée au tantième comme suit :

- Surface totale du bâtiment : 563.80 m²
- Surface du centre de loisir : 384.14 m²
- Montant des factures réglées par la commune, divisé par la surface totale du bâtiment, multiplié par la surface du centre de loisir.

Après étude du dossier, il apparait nécessaire de refacturer l'électricité de la salle « Salsa » pour moitié.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

CONFIRME la refacturation de la consommation de gaz à Alfa 3a pour le centre de loisir, calculée au tantième ; Montant des factures réglées par la commune, divisé par la surface totale du bâtiment, multiplié par la surface du centre de loisir.

DECIDE de refacturer à Alfa 3a l'électricité pour moitié de la salle « Salsa » à partir du 1^{er} janvier 2023.

CHARGE le Maire d'établir les titres correspondants.

Ainsi fait et délibéré le 20 octobre 2022
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire
Yves CRISTIN




DEPARTEMENT DE L'AIN

DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE de LENT

Séance du 20 octobre 2022

NOMBRE de MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
15	15	14

L'an deux mille vingt-deux, le vingt du mois d'octobre à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie salle du conseil, sous la présidence du Maire Yves CRISTIN

Date de la convocation
17/10/2022

Date d'affichage
07/11/2022

PRESENTS : Mmes Laurence BOUCHARD, Nadine DE LAJUDIE, Isabelle DUCHEMIN, Anabela FOREY, Frédérique LECLERE, Florence PROST, Mrs, Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Patrick FOURNIER, Arnold MORANDAT, Georges PICOT, Mohammed ZAHID,

EXCUSES : Rachel VITTE (pouvoir à Nadine de LAJUDIE), Antoine SCHERMESSER SCHOFF (pouvoir à Olivier FERNANDEZ), Clément SULPICE

Objet de la Délibération
Modification des horaires de L'éclairage public

ABSENTS : /

SECRETAIRE DE SEANCE : Nadine de LAJUDIE

LA SEANCE OUVERTE,

Le Maire informe l'assemblée, qu'une délibération avait été prise le 27 septembre 2018 concernant l'extinction partielle de l'éclairage public.

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuait également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

Il avait été décidé d'interrompre l'éclairage public de 23h15 à 5h45.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 6 voix POUR, 5 CONTRE et 3 ABSTENTIONS,

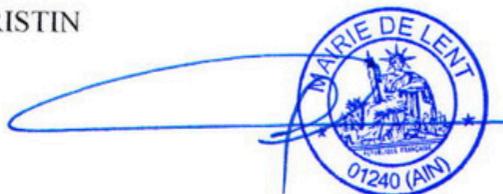
DECIDE que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 23h à 6h15

CHARGE le Maire de prendre les arrêtés précisant les modalités d'application de cette mesure, et en particulier les lieux concernés et les horaires d'extinction, les mesures d'information de la population et d'adaptation de la signalisation.

Ainsi fait et délibéré le 20 octobre 2022

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire
Yves CRISTIN



DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE de LENT

Séance du 20 octobre 2022

NOMBRE de MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
15	15	14

L'an deux mille vingt-deux, le vingt du mois d'octobre à 20 heures 15, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie salle du conseil, sous la présidence du Maire Yves CRISTIN

Date de la convocation
17/10/2022
Date d'affichage
07/11/2022

PRESENTS : Mmes Laurence BOUCHARD, Nadine DE LAJUDIE, Isabelle DUCHEMIN, Anabela FOREY, Frédérique LECLERE, Florence PROST, Mrs, Yves CRISTIN, Olivier FERNANDEZ, Patrick FOURNIER, Arnold MORANDAT, Georges PICOT, Mohammed ZAHID,

EXCUSES : Rachel VITTE (pouvoir à Nadine de LAJUDIE), Antoine SCHERMESSER SCHOFF (pouvoir à Olivier FERNANDEZ), Clément SULPICE

Objet de la Délibération
TARIFS CIMETIERE 2022

ABSENTS : /

SECRETAIRE DE SEANCE : Nadine de LAJUDIE

LA SEANCE OUVERTE,

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°001-210102117-20220929-D20222909002-DE DU 29 SEPTEMBRE 2022

Le Maire rappelle à l'assemblée, qu'une délibération a été prise le 29 septembre 2022 afin de statuer sur les tarifs des concessions. Le prix d'une concession pour 30 ans est de 600 € et qu'il serait souhaitable de la diminuer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, fixe comme suit les nouveaux tarifs des concessions du cimetière communal à compter de ce jour :

CONCESSIONS nouvelles et renouvellement – 2m x 1m	TARIFS
15 ANS	300 €
30 ANS	500 €
COLOMBARIUM nouvelles et renouvellement	
15 ANS	600 €
30 ANS	800 €
CAVURNES nouvelles et renouvellement	
15 ANS	500 €
30 ANS	700 €
JARDIN DU SOUVENIR	
Avec ou sans plaque et gravure	100 €

Ainsi fait et délibéré le 20 octobre 2022

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Yves CRISTIN